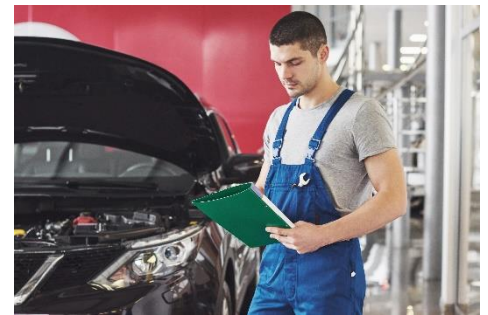


Programme détaillée de la Formation Habilitation Electrique B1- B1VL – B2L- B2VL



Présentation :

Formez-vous à l'habilitation électrique B1- B1VL - B2L - B2VL.

- Définitions relatives aux véhicules ou engins à énergie électrique embarquée
- Domaine de tension en continu
- Définition concernant les habilitations (différentes habilitations, responsabilités)
- Matériel et outillage de sécurité
- Mise en sécurité d'un véhicule ou engin
- Opérations électriques sur véhicule ou engin (travaux, opérations spécifiques)
- Mise en situation sur véhicule ou engin
- Examen des risques

Détails :

Public concerné

- Toute personne chargée d'intervenir sur des véhicules ou engins à énergie électrique embarquée.
- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance ;
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Exécuter en sécurité des opérations sur des véhicules ou engins à énergie électrique embarquée

CONTENU DE LA FORMATION :

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance; - Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX);
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes, etc.)
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac ; une capacité ≤ 180 Ah;
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils). - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident/ d'incendie B1- B1VL / B2L – B2VL
- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension - Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, chargé de xxx)
- Identifier les dommages au véhicule/engin (atteinte à la superstructure ou aux canalisations isolées ; présence de pièces nues ; etc.) - Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique et d'ordre électrique - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Analyser les risques liés à l'activité Véhicule/engin en panne ou accidenté
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Énoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositifs de VAT).
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation.
- Décrire pour le véhicule/engin, les opérations de la : consignation/déconsignation ; mise hors tension/remise sous tension
- Décrire les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension.

- Analyser les risques liés aux opérations sur batteries : Connexion/déconnexion ; Manipulation ; Contrôles ; Vérification de l'électrolyte ; Nettoyage (corps et plots)
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

ÉVALUATION :

Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau d'acquisition immédiat des objectifs par les participants:

- ✓ Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs
- ✓ Une épreuve pratique durant laquelle le candidat devra exécuter les tâches

indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires destinée à évaluer les savoir-faire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Mise à disposition d'un véhicule hybride pour effectuer la partie pratique.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE :

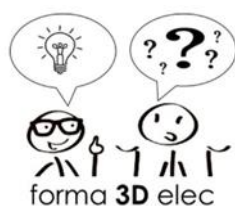
Apports théoriques et pratiques

Échange thématique des expériences, des pratiques et des représentations des Participants.

DURÉE :

Théorie : **2 jours soit 14 heures** incluant à minima 2h de pratique.

Validité : 3 ans (ensuite un recyclage d'une durée de 1,5 jours soit 10h30)



Organisme de Formation

Spécialisé dans les Habilitations Electriques

